



Conflit avec le garagiste

Par **kuntz**, le **29/08/2008** à **05:38**

Bonjour,

Le 11/07/07, le garage Vincent m'a dépanné. Il m'a fait signer le certificat de cession du véhicule, ce que j'ai fait devant la secrétaire Marie mais aujourd'hui, il nie les faits. Je lui ai renvoyé 3 fois le même formulaire sans réponse de votre part. Je suis convoquée au tribunal. Il me faut un avocat pour l'affaire. Il ne veut pas me donner les coordonnées de l'ancienne secrétaire Marie car il en a une nouvelle. Que puis-je faire, moi ? Je ne sais plus quoi faire, je suis veuve. Que me conseillez-vous ?

Par **Tisuisse**, le **29/08/2008** à **07:56**

Votre garagiste vous a dépanné, certes, mais quel est le rapport entre ce dépannage et la cession du véhicule ? De quel formulaire parlez-vous ? Vous êtes convoquée au tribunal, oui, mais lequel et pour quel motif ? Votre histoire est confuse et on aurait besoin de renseignements complémentaires pour bien la comprendre et vous guider au mieux.

Si vous avez besoin des coordonnées de l'ancienne secrétaire et que le garagiste ne veut pas vous les communiquer (ce qui est son droit), la justice (avocat ou juge) y aura accès, rassurez-vous.

Quand au choix d'un avocat, vous pouvez demander au greffe du tribunal la liste des avocats spécialisés dans ce type d'affaire.

Attention, éviter de donner des noms sur un forum. Si le garagiste se reconnaissait, il pourrait

vous accuser de diffamation.

Merci aussi d'utiliser la ponctuation afin de mieux comprendre le texte de votre demande. J'ai rectifié votre message mais je ne suis pas certain qu'il reflète bien vos questions. Rectifiez, si besoin est.